



Réciprocité Longvilliers (en cours de rédaction)

Code : C.2.3.4

Maitrise d'ouvrage : Commune du LAMENTIN

Comité de pilotage : Office Français de la Biodiversité (OFB)-Office de l'Eau (ODE)-Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique(CACEM)-SEM DEFIA (Société d'Economie Mixte « Développement Economique et Foncier d'Investissement d'Avenir »).

Contexte et objectif de l'action

Le projet Réciprocité Longvilliers aborde la question de la place de ce cours d'eau et des milieux associés (plaine inondable, mangrove) dans l'histoire et le paysage urbain du Lamentin dans le but de mieux le mettre en valeur et développer de nouvelles logiques d'aménagement de la Commune.

Description technique de l'action

Objectifs opérationnels:

*Réaliser un ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) sur le fil du cours d'eau

*Assurer la valorisation historique, touristique et culturelle du Longvilliers et de la mangrove associée

*Aménager durablement les berges du Longvilliers en privilégiant des aménagements doux favorisant son usage par la population

*Créer un parcours de circulation pour des accès maritimes et terrestres (en mode doux) à des espaces de mangroves définis (le Morne Cabri, arrière de la ZAE La Lézarde) depuis le Calebassier

Communes concernées : Lamentin

Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2019

Indicateurs:

265000

Date d'échéance de l'action : 2027

Pourcentage d'avancement : 50%

Éléments financiers

Budget total : 1000000K €

Budget disponible : 500000K € HT

Budget à obtenir : 500000K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2021	1K € HT		0%
TOTAL	1K € HT		